

Aides au départ

Aides au départ

Afin de favoriser et d'encourager le départ en vacances des personnes en situation de handicap, dans une logique de projet, nous vous proposons un inventaire non exhaustif des différents organismes et structures susceptibles de vous apporter un complément ou financement sous forme de chèques vacances.

L'UNALG (Union Nationale des Associations Laïques Gestionnaires) aide les jeunes de plus de 16 ans et les adultes pour des séjours individuels ou collectifs. Vous pouvez contacter : UNALG, Mme Sellam, 80 boulevard de Reuilly, 75 012 PARIS. Tél : 03 59 69 09 75.

Solidarité Laïque. Aide les familles en difficulté sociale et des jeunes de plus de 16 ans. Solidarité Laïque, 22 rue Corvisart 75 013 PARIS. Tél : 01 45 35 13 13.

JPA (Jeunesse en Plein Air). Aide des enfants et des adolescents en situation de handicap jusqu'à 18 ans pour des séjours collectifs.

JPA, 21, rue d'Artois 75 008 PARIS. Tél : 01 44 95 81 20.

Les autres sources de financement possible :

La M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées), le Conseil Général de votre département, le Conseil Régional, la CAF, les Mutuelles, la M.S.A., les C.C.A.S., l'A.S.E., les Comités d'Entreprise, etc...